

CENTURION^{MD}

UTILISER AVEC
L'ADJUVANT
AMIGO^{MD}

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
HERBICIDE DE POST-LEVÉE

GROUPE

1

HERBICIDE

CONTIENT DU CLÉTHODIME

HERBICIDE DE POST-LEVÉE UTILISÉ POUR SUPPRIMER LES GRAMINÉES DANS LE CANOLA, LE LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), LE SARRASIN, LES OIGNONS SEC, L'ÉCHALOTE, BULBE ET L'AIL, L'OIGNON VERT, LE POIREAU, LES POMMES DE TERRE, LA MOUTARDE JAUNE, LA MOUTARDE JONCÉE (types condimentaire et à graine oléagineuse), LE *BRASSICA CARINATA*, LES GRAINES VERTES OU SÈCHES DE LÉGUMINEUSES ET EDAMAME, LES SEMIS DE LUZERNE, LES TOURNESOLS, LE FENUGREC, LA CORIANDRE, LES ÉPINARDS, LES PRAIRIE CARNATION, LES BLEUETS EN CORYMBE, LE CARTHAME, LA CANNEBERGE, L'ANETH, LE CARVI, LE BASILIC, LA BETTERAVE POTAGÈRE, LE PANAIS, LA CAROTTE, LE RADIS, LE RUTABAGA, LE CÉLERI-RAVE, LA CERISE (DOUCE ET ACIDE), CERTAINES FINES HERBES ET ÉPICES, LE HOUBLON, LE CHOU CHINOIS (NAPA) ET LE CÉLERI

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : CLÉTHODIME . . . 240 g/L

N°D'HOMOLOGATION 27598

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

EN CAS D'URGENCE DÛE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU, 1 (800) 454-2673

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : (250 mL à 9 LITRES)

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, ON L4W 0B6
1-877-371-2273

CENTURION et AMIGO sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, aliments pour animaux, engrais, plantes et denrées alimentaires. Respecter les normes provinciales quant aux zones à protéger autour des étendues d'eau et les marécages.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes étanches ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis lors de l'application en cabine fermée ou du cockpit.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs de retourner dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures suivant l'application.

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs pour les insectes utiles vivant dans les habitats à proximité des sites traités, comme les haies ou les boisés.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compact ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit renferme des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE

DÉPARTIR : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

CENTURION^{MD}

**CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
HERBICIDE DE POST-LEVÉE**

UTILISER AVEC
L'ADJUVANT
AMIGO^{MD}

GROUPE

1

HERBICIDE

CONTIENT DU CLÉTHODIME

HERBICIDE DE POST-LEVÉE UTILISÉ POUR SUPPRIMER LES GRAMINÉES DANS LE CANOLA, LE LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), LE SARRASIN, LES OIGNONS SEC, L'ÉCHALOTE, BULBE ET L'AIL, L'OIGNON VERT, LE POIREAU, LES POMMES DE TERRE, LA MOUTARDE JAUNE, LA MOUTARDE JONCÉE (types condimentaire et à graine oléagineuse), LE *BRASSICA CARINATA*, LES GRAINES VERTES OU SÈCHES DE LÉGUMINEUSES ET EDAMAME, LES SEMIS DE LUZERNE, LES TOURNESOLS, LE FENUGREC, LA CORIANDRE, LES ÉPINARDS, LES PRAIRIE CARNATION, LES BLEUETS EN CORYMBE, LE CARTHAME, LA CANNEBERGE, L'ANETH, LE CARVI, LE BASILIC, LA BETTERAVE POTAGÈRE, LE PANAIS, LA CAROTTE, LE RADIS, LE RUTABAGA, LE CÉLERI-RAVE, LA CERISE (DOUCE ET ACIDE), CERTAINES FINES HERBES ET ÉPICES, LE HOUBLON, LE CHOU CHINOIS (NAPA) ET LE CÉLERI

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : CLÉTHODIME ... 240 g/L

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

EN CAS D'URGENCE DÙE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : (250 mL à 9 LITRES)

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, ON L4W 0B6
1-877-371-2273

CENTURION et AMIGO sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CENTURION est un herbicide de post-levée sélectif utilisé pour la suppression d'une vaste gamme de graminées dans le canola, le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le sarrasin, les oignons secs, l'échalote, bulbe et l'ail, l'oignon vert, le poireau, les pommes de terre, la moutarde jaune, la moutarde joncée (types condimentaire et à graine oléagineuse), le *Brassica carinata*, les graines vertes ou sèches de légumineuses et edamame, les semis de luzerne, les tournesols, le fenugrec, la coriandre, les épinards, les Prairie Carnation, les bleuets en corymbe, le carthame, la canneberge, l'aneth, le carvi commun, le basilic, la betterave potagère, le panais, la carotte, le radis, le rutabaga, le céleri-rave, la cerise (douce et acide), certaines fines herbes et épices, le houblon, le chou Chinois (Napa) et le céleri.

CENTURION doit être utilisé seulement avec l'adjuvant AMIGO^{MD}.

CENTURION est un herbicide systémique qui est transloqué du feuillage traité vers les points de croissance des feuilles, des tiges et des racines. L'absorption par la plante s'effectue surtout au niveau des feuilles. Un bon recouvrement du feuillage est important afin d'assurer une suppression efficace des graminées. Les graminées susceptibles qui sont en pleine croissance présenteront des brûlures et un changement de couleur après le traitement. En premier lieu, le feuillage passera du vert au jaunâtre, puis au violacé et finalement au brun. Le temps requis pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, le tout selon les conditions de croissance et de la compétition offerte par la culture.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement la peau et les yeux éclaboussés par ce produit concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les bruines ou le brouillard de pulvérisation de ce produit. Se laver les mains et la peau exposées après l'emploi de ce produit. Lors de l'utilisation, éviter de manger, boire ou fumer. Enlever et laver séparément les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, aliments pour animaux, engrais, plantes et denrées alimentaires. Respecter les normes provinciales quant aux zones à protéger autour des étendues d'eau et les marécages.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. De plus, porter une protection oculaire (lunettes étanches ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis lors de l'application en cabine fermée ou du cockpit.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs de retourner dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures suivant l'application.

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.

Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Toxique pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs pour les insectes utiles vivant dans les habitats à proximité des sites traités, comme les haies ou les boisés.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compact ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit renferme des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Lorsqu'on envisage un lavage d'estomac, le danger consécutif à l'aspiration de solvants à base de pétrole par les poumons doit être évalué en fonction de leur toxicité.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE

DÉPARTIR : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes nuisibles aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Ne pas utiliser en serre.

Un délai d'attente de 30 jours avant la plantation est recommandé pour toutes les cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette.

PÉRIODE D'APPLICATION

Appliquer le **CENTURION** lorsque les graminées indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles comme spécifié dans Taux d'Application du **CENTURION**. La suppression la plus efficace est obtenue lorsque le traitement est fait avant le tallage, lorsque les graminées indésirables sont petites et en pleine croissance.

Pour la répression ou la suppression du chiendent, appliquer le **CENTURION** lorsque le chiendent est au stade 2 à 6 feuilles et lorsqu'il a de 6 à 15 cm de hauteur. Les résultats sont plus efficaces lorsque l'application est faite au stade 3 à 5 feuilles, lorsque le recouvrement du chiendent est uniforme et qu'il est en pleine croissance.

CENTURION sera moins efficace lorsque les plantes sont stressées à cause d'un manque ou d'un excès d'humidité, de températures fraîches et/ou d'une humidité relative très faible. Une repousse par le tallage peut avoir lieu si l'application est effectuée sous une des conditions mentionnées précédemment. Dans des cultures sarclées où le recouvrement végétal peut prendre un certain temps avant d'être complet, un certain travail du sol peut être nécessaire afin de

supprimer les graminées qui émergeront après le traitement.

Pour les pois chiches, appliquer **CENTURION** au maximum une fois par saison avant que la culture ait atteint le stade de 9 noeuds (18 cm de hauteur maximum) et lorsque les graminées annuelles indésirables et les céréales spontanées sont au stade 2 à 6 feuilles.

Pour le fenugrec et l'aneth, appliquer **CENTURION** en post-levée lorsque le fenugrec et l'aneth sont au stade de 3 à 5 feuilles. Un maximum d'une application peut être faite par année.

Pour les Prairie Carnation appliquer **CENTURION** en postlevée lorsque les Prairie Carnation est au stade de 2 à 5 feuilles. Un maximum d'une application peut être faite par année.

Pour le carthame appliquer **CENTURION** en post-levée, lorsque le carthame est au stade de 6 à 8 feuilles.

La canneberge est tolérante au **CENTURION** à tous les stades de croissance, cependant ne pas appliquer **CENTURION** entre le stade du crochet et la pleine nouaison.

Pour les oignons secs, l'échalote, bulbe et l'ail, appliquer **CENTURION** en postlevée lorsque ces cultures sont au stade 1 à 4 feuilles.

Appliquer **CENTURION** uniquement sur les cerisiers établis (douces et acides). Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) indiqué dans les RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

Toutes les autres cultures indiqués sur l'étiquette sont tolérantes à **CENTURION** à tous les stades de croissance. Cependant, le délai d'attente avant la récolte indiqué dans les RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES doit être respecté afin d'éviter tout excès de résidus dans les cultures.

TAUX D'APPLICATION DU CENTURION

Les taux à utiliser afin de supprimer plusieurs espèces de graminées sont présentés ci-dessous. Se référer à la section sur les cultures pour connaître le taux maximal à utiliser pour chacune des cultures.

Graminées	Stade du feuillage	Taux d'application du CENTURION ^{MD}	Taux d'application de l'adjuvant AMIGO ^{MD}
*Sétaire (verte, glauque) Folle avoine Céréales spontanées (blé, orge, avoine)	2 à 4	0,125 L/ha	0,5 % v/v
Pied-de-coq Panic capillaire Panic d'automne Panic millet Maïs spontané Alpiste des Canaries spontané	2 à 6	0,125 L/ha	0,5 % v/v
Folle avoine Céréales spontanées (blé, orge, avoine) Sétaire (verte, glauque)	2 à 6	0,19 L/ha	0,5 % v/v

Graminées	Stade du feuillage	Taux d'application du CENTURION ^{MD}	Taux d'application de l'adjuvant AMIGO ^{MD}
Ivraie de perse Digitale (astringente et sanguine) Panic millet Panic capillaire Panic d'automne Pied-de-coq Maïs spontané Alpiste des Canaries spontané Brome du Japon Orge que d'écureuil Chiendent – répression			
Chiendent – suppression**	2 à 6	0,38 L/ha	1,0 % v/v
Pâturin annuel– répression	2 à 6		0,5 % v/v
Brome du Japon**	2 à 6		1,0 % v/v
Orge que d'écureuil**	Maximum de 3 talles		1,0 % v/v

***CENTURION** appliqué au taux de 0,125 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes énumérées dans cette partie du tableau, devrait être pulvérisé seulement dans les conditions suivantes :

- Bonne croissance de la culture
- Application hâtive (comme dans le tableau plus haut, avant le tallage)
- Ne pas mélanger en réservoir avec d'autres pesticides
- Ne pas pulvériser sur les céréales d'hiver spontanées
- Lorsqu'il y a une infestation légère à modérée des mauvaises herbes
- Fertilité et humidité adéquates
- Absence de stress et bonnes conditions de croissance

Si une des conditions mentionnées n'est pas présente au moment de la pulvérisation, utiliser un taux de 0,19 L/ha de **CENTURION**.

** Pour une suppression adéquate, utiliser un volume de pulvérisation minimum de 100 L d'eau/ha.

RECOMMANDATIONS POUR LES CULTURES

Cultures	Taux d'application maximum du CENTURION	Methode d'application ⁷	Délai d'attente avant la récolte
Canola	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique)	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Pois de grande culture	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Lentilles	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Pommes de terre	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde jaune	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Moutarde joncée (types condimentaire et à graine oléagineuse)	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
<i>Brassica carinata</i>	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Soya	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
Semis de luzerne	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Tournesols	0,38 L/ha	Application terrestre et aérienne	72 jours
Pois cajan ^{1,2}	0,19 L/ha	Application terrestre et aérienne	75 jours
<p>Edamame et Légumineuses à gousse comestible (sous-groupe de culture 6A) : Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune); Dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris le dolique asperge et le haricot papillon); Pois sabre (<i>Canavalia ensiformis</i>); Pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le pois mange-tout et le pois sugar snap); Pois cajan (<i>Cajanus cajan</i>); Soja (graines immatures) (<i>Glycine max</i>); Pois sabre (<i>Canavalia gladiata</i>).</p> <p>Légumineuses vertes à écosser (sous-groupe de culture 6B) : Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de Lima); Dolique à œil noir (<i>Vigna</i> spp.); Gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>); Pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le petit pois anglais, le petit pois de jardin et le petit pois vert); Pois cajan (<i>Cajanus cajan</i>) ^{1,2,5}</p>	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	21 jours

Cultures	Taux d'application maximum du CENTURION	Methode d'application ⁷	Délai d'attente avant la récolte
Graines sèches de légumineuses (sous-groupe de culture 6C) (sauf le soja, pois de grande culture, lentilles, pois cajan) y compris : Haricot (<i>Lupinus</i> spp.) (y compris le lupin-grain, le lupin doux, le lupin blanc et le lupin blanc doux); haricot (<i>Phaseolus</i> spp.) (y compris le haricot de grande culture, le haricot commun, le haricot de Lima (sec), le petit haricot blanc, le haricot pinto et le haricot tépary); haricot (<i>Vigna</i> spp.) (y compris l'adzuki, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le pois zombi et le haricot mungo noir); gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>); pois chiche (<i>Cicer arietinum</i>); guar (<i>Cyamopsis tetragonoloba</i>); dolique d'Égypte (<i>Lablab purpureus</i>) ^{1,2}	0,19 L/ha	Application terrestre et aérienne	60 jours
Oignons secs, échalote, bulbe et ail ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	45 jours
Oignon vert ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Poireau ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Aneth ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours (feuille) 40 jours (graine)
Ciboulette ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Angélique, mélisse, basilic , bourrache, pimprenelle, camomille, cataire, cerfeuil, sauge scolarée, balsamite, coriandre du Mexique (feuille), marrube, hysope, lavande, livèche, souci officinal, origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), capucine, persil séché, menthe pouliot, romarin, rue, sauge, sarriette (des jardins et des montagnes), laurier (laurier-sauce), tanaisie, estragon, thym, thé des bois, aspérule odorante et absinthe ^{1,2,4,5}	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Fenugrec ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours (feuille et graine)
Carvi, coriander ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours (feuille) 60 jours (graine)
Anis (graine), nigelle, céleri (graine), coriandre du Mexique (graine), cumin, fenouil [fenouil et fenouil de Florence (graine)], baie de genévrier, livèche (graine) moutarde (graine), pavot (graine) et safran ^{1,2,4,5}	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours
Sarrasin ^{1,5,7}	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	60 jours
Céleri, chou Chinois (Napa) ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Cerises (douces et acides) ^{1,5,8} (arbres établis)	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Canneberges ^{1,2,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours
Bleuets en corymbe ^{1,4,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours
Houblon ^{1,4,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	21 jours
Prairie Carnation ^{1,5,6}	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	S/O
Betterave potagère, panais, carotte,	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	30 jours

Cultures	Taux d'application maximum du CENTURION	Methode d'application ⁷	Délai d'attente avant la récolte
radis, céleri-rave, rutabaga ^{3,5}			
Carthame ^{1,5}	0,38 L/ha	Application terrestre seulement	70 jours
Épinard ^{3,5}	0,19 L/ha	Application terrestre seulement	14 jours

- 1 Faire une seule application par année.
- 2 NOTE : Les variétés de cette culture ou les cultures de ce groupe peuvent afficher des variations dans la tolérance aux herbicides, y compris **CENTURION**. Comme ce ne sont pas toutes les cultures ou variétés de cette culture qui ont été testées quant à leur tolérance à l'herbicide **CENTURION**, limiter la première utilisation de **CENTURION** à une petite parcelle de chaque culture ou variété pour confirmer la tolérance avant de traiter tout le champ. En plus, consulter son fournisseur de semences pour de l'information sur la tolérance de variétés particulières à l'herbicide **CENTURION**.
- 3 Faire un maximum de deux applications par année. Si une seconde application est nécessaire, laisser au moins 14 jours entre la première et la seconde application.
- 4 Appliquer **CENTURION** par un traitement en pleine surface, dirigé vers le sol.
- 5 Se référer à la section de l'USAGES LIMITÉS pour les renseignements additionnels d'utilisation.
- 6 Ne pas récolter les Prairie Carnation traitées pour la consommation humaine.
- 7 **Volume d'eau pour l'épandage aérienne** : Appliquer dans 28 à 55 L d'eau/ha. Augmenter le volume de pulvérisation jusqu'à 100 L d'eau/ha à mesure que le feuillage des graminées ou de la culture devient dense.
- 8 Ne pas appliquer **CENTURION** directement au sommet des cerisiers doux et acide. Orienter la pulvérisation à la base de l'arbre où les mauvaises herbes graminées sont en croissance. Une application inappropriée de **CENTURION** risque d'endommager la culture.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les directives sur l'étiquette, y compris les taux, restrictions et limitations de pâturage pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

CENTURION ET BUCTRIL^{MD} M

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) : **CENTURION** peut être mélangé en réservoir avec du BUCTRIL M afin de supprimer en une seule pulvérisation certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées indésirables dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique). Appliquer dans 55 à 110 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. NE PAS pulvériser ce mélange en réservoir lorsque les plantes sont stressées. NE PAS pulvériser par temps chaud et humide. Respecter toutes les mises en garde, les restrictions et les recommandations quant à la période d'application qui figurent sur l'étiquette du BUCTRIL M.

Période d'application : Le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade bouton. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, appliquer lorsque le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) a de 5 à 10 cm de hauteur et que les mauvaises herbes sont au stade plantule. Des traitements séparés doivent être effectués si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées indésirables ne sont pas au stade de traitement recommandé au même moment.

Taux d'application : Un mélange en réservoir de **CENTURION** à raison de 0,19 L à 0,38 L/ha avec du BUCTRIL M à 1,0 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à 0,5 % à 1,0% v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Telles qu'énumérées pour le **CENTURION** lorsqu'utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Se référer à l'étiquette du BUCTRIL M pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. S'il s'agit d'un mélange en réservoir de **CENTURION** et de BUCTRIL M pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans le lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) ajouter la quantité requise de BUCTRIL M. Continuer à agiter.
4. Ajouter la quantité de **CENTURION** requise. Continuer à agiter.
5. Ajouter la quantité d'adjuvant AMIGO requise avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer à agiter ou mettre en marche le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau. Bien vérifier l'intérieur du réservoir afin de vous assurer que l'agitation du pulvérisateur est suffisante pour mélanger à nouveau la bouillie de pulvérisation. Ne pas laisser la bouillie reposer pendant la nuit.
8. Immédiatement après l'emploi, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

Voir la section portant sur l'ÉLIMINATION afin de connaître les directives à suivre pour éliminer les eaux de nettoyage.

CENTURION ET CURTAIL^{MD} M

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) : **CENTURION** peut être mélangé en réservoir avec CURTAIL M pour supprimer en une seule opération certaines mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées dans la culture du lin. Pulvériser avec un volume minimum de 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

Respecter les limites et restrictions et suivre toutes les précautions et recommandations quant à la période d'application énoncées sur l'étiquette de CURTAIL M.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 15 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre 10 cm et le stade pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées ne sont pas en même temps au stade recommandé pour le traitement, il faudrait alors faire deux pulvérisations séparées.

Taux d'application : **CENTURION** à un taux de 0,19 L/ha en mélange en réservoir avec CURTAIL M à un taux de 1,5 à 2,0 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à un taux de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de l'herbicide **CENTURION** et mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de **CURTAIL M**. Se référer à l'étiquette du **CURTAIL M** pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées.

Délai d'attente avant le pâturage

Ne pas faucher les cultures traitées pour l'alimentation du bétail ou laisser le bétail paître dans les champs traités dans les 60 jours suivant l'application.

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Ajouter la quantité de **CURTAIL M** requise au réservoir. Continuer l'agitation.
4. Ajouter la quantité de **CENTURION** requise au réservoir. Continuer l'agitation.
5. Ajouter la quantité d'adjuvant **AMIGO** requise avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer l'agitation ou mettre en marche le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau. Bien vérifier l'intérieur du réservoir afin de vous assurer que l'agitation du pulvérisateur est suffisante pour mélanger à nouveau la bouillie de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange durant toute une nuit. Dans le cas de mélanges en réservoir contenant des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, une clarification apparaîtra si l'agitation n'est pas continue.
8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vider et nettoyer le réservoir avec une solution de détergent puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, nettoyer à fond le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

CENTURION ET MCPA ESTER

Lin : **CENTURION** peut être mélangé en réservoir avec **MCPA ESTER** pour supprimer en une seule opération certaines mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées dans la culture du lin. Pour les applications terrestres, pulvériser avec un volume de 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa. Pour l'épandage aérien, appliquer ce mélange en réservoir dans un volume de pulvérisation minimum de 30 L/ha et à une pression de 235 kPa.

NOTE: CE MÉLANGE EN RÉSERVOIR NE DOIT PAS ÊTRE PULVÉRISÉ SUR LES VARIÉTÉS DE LIN À BASSE TENEUR EN ACIDE LINOLÉNIQUE.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 cm jusqu'au début du stade bouton. Ne pas traiter après le stade bouton. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont au stade de plantule et en pleine croissance. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées ne sont pas en même temps au stade recommandé pour le traitement, il faudrait alors faire deux pulvérisations séparées.

Taux d'application : **CENTURION** à un taux de 0,19 L/ha à 0,38 L/ha en mélange en réservoir avec **MCPA ESTER** et avec l'adjuvant **AMIGO** à un taux de 0,5 % à 1,0 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Telles qu'énumérées pour le **CENTURION** lorsqu'utilisé seul et également pour certaines plantules de mauvaises herbes à feuilles larges. Se référer à l'étiquette du MCPA ESTER pour le taux d'application, les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées et pour l'information spécifique au lin.

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Ajouter la quantité de MCPA ESTER requise au réservoir. Continuer l'agitation.
4. Ajouter la quantité de **CENTURION** requise au réservoir. Continuer l'agitation.
5. Ajouter la quantité d'adjuvant AMIGO requise avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer l'agitation ou mettre en marche le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau. Bien vérifier l'intérieur du réservoir afin de vous assurer que l'agitation du pulvérisateur est suffisante pour mélanger à nouveau la bouillie de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange durant toute une nuit.
8. Immédiatement après l'utilisation, nettoyer à fond le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

CENTURION ET LONTREL^{MD} 360

Lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique) : **CENTURION** peut être mélangé en réservoir avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule opération certaines mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées dans la culture du lin. Pulvériser avec un volume minimum de 100 L/ha de liquide à une pression de 275 kPa.

Respecter toutes les précautions, les restrictions et les recommandations quant à la période d'application qui figurent sur l'étiquette de LONTREL 360.

Période d'application : Le lin peut être traité lorsqu'il atteint une hauteur de 5 à 10 cm. Appliquer lorsque les graminées sont au stade 2 à 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre les stades de rosette et pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées ne sont pas en même temps au stade recommandé pour le traitement, il faudrait alors faire deux pulvérisations séparées.

Taux d'application : **CENTURION** à un taux de 0,19 L/ha en mélange en réservoir avec LONTREL 360 à un taux de 0,56 à 0,83 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à un taux de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée et renouée liseron.

Chardon des champs	0,56 L LONTREL 360/ha 0,83 L LONTREL 360/ha	Suppression durant toute la saison La suppression peut s'étendre jusqu'à l'année suivante.
--------------------	--	--

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE : Pour les recommandations concernant le mélange, se rapporter au mélange en réservoir **CENTURION/LONTREL 360** dans le canola.

Canola : CENTURION peut être mélangé en réservoir avec LONTREL 360 pour supprimer en une seule opération certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans la culture du canola. Pulvériser avec un volume minimum de 100 L/ha de solution à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, les restrictions et les recommandations quant à la période d'application qui figurent sur l'étiquette de LONTREL 360.

Période d'application : Le canola peut être traité entre le stade de 2 et 6 feuilles. Appliquer lorsque les graminées sont entre le stade de 2 et 6 feuilles et que les mauvaises herbes à feuilles larges sont en pleine croissance. Le traitement contre le chardon des champs devrait être effectué lorsqu'il est entre les stades de rosette et pré-bouton. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées ne sont pas en même temps au stade recommandé pour le traitement, il faudrait alors faire deux pulvérisations séparées.

Taux d'application : CENTURION à un taux de 0,19 L/ha en mélange en réservoir avec LONTREL 360 à un taux de 0,42 à 0,83 L/ha et avec l'adjuvant AMIGO à un taux de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée.

Renouée liseron	0,56 L LONTREL 360/ha	Pour supprimer durant toute la saison
Chardon des champs	0,42 L LONTREL 360/ha	Supprime les parties aériennes pour 6 à 8 semaines
	0,56 L LONTREL 360/ha	Suppression durant toute la saison
	0,83 L LONTREL 360/ha	Suppression jusqu'à la saison suivante

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Ajouter la quantité de LONTREL 360 requise au réservoir. Continuer l'agitation.
4. Ajouter la quantité de **CENTURION** requise au réservoir. Continuer l'agitation.
5. Ajouter la quantité d'adjuvant AMIGO requise avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer l'agitation ou mettre en marche le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau. Bien vérifier l'intérieur du réservoir afin de vous assurer que l'agitation du pulvérisateur est suffisante pour mélanger à nouveau la bouillie de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange durant toute une nuit. Dans le cas de mélanges en réservoir contenant des

herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, une clarification apparaîtra si l'agitation n'est pas continue.

8. Si un film d'huile se forme dans le réservoir, vider et nettoyer le réservoir avec une solution de détergent puissante.
9. Immédiatement après l'utilisation, nettoyer à fond le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

CENTURION ET PURSUIT^{MD}

Pois de grande culture : CENTURION peut être mélangé en réservoir avec PURSUIT pour supprimer en une seule opération certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées dans les pois de grande culture. Appliquer dans un minimum de 100 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et les recommandations quant à la période d'application contenues sur l'étiquette de PURSUIT.

Période d'application : Les pois de grande culture peuvent être traités jusqu'au stade de 6 feuilles trifoliées. Traiter lorsque le blé spontané, l'orge spontanée, la folle avoine et la sétaire verte sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées ne sont pas en même temps au stade recommandé, il faudrait alors faire deux pulvérisations séparées.

Taux d'application : CENTURION à un taux de 0,19 L/ha en mélange en réservoir avec PURSUIT à un taux de 210 mL/ha et avec l'adjuvant AMIGO à 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané ainsi que les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PURSUIT.

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. S'il s'agit d'un mélange en réservoir de CENTURION et de PURSUIT pour supprimer à la fois les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois de grande culture, ajouter la quantité de PURSUIT requise. Continuer l'agitation.
4. Ajouter la quantité de CENTURION requise au réservoir. Continuer l'agitation.
5. Ajouter la quantité d'adjuvant AMIGO requise avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer l'agitation ou mettre en marche le système de dérivation.
7. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau. Bien vérifier l'intérieur du réservoir afin de vous assurer que l'agitation du pulvérisateur est suffisante pour mélanger à nouveau la bouillie de pulvérisation. Ne pas laisser reposer la bouillie pendant toute une nuit.
8. Immédiatement après l'application, nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

Canola tolérant à l'imazéthapyr (par exemple les variétés de canola possédant le gène SMART) : CENTURION peut être mélangé en réservoir avec PURSUIT pour supprimer en une seule opération, certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles dans les variétés de canola tolérantes à l'imazéthapyr. Appliquer dans un minimum de 100 litres d'eau par hectare et à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, restrictions et

recommandations quant à la période d'application contenues sur l'étiquette de PURSUIT.

Période d'application : Les variétés de canola tolérantes à l'imazéthapyr peuvent être traitées après que la culture a développé une (1) feuille complète. Traiter lorsque les graminées nuisibles sont au stade 2 à 6 feuilles. Appliquer jusqu'au stade 4 feuilles pour la suppression des mauvaises à feuilles larges.

Taux d'application : CENTURION à un taux de 0,19 L/ha en mélange en réservoir avec PURSUIT à un taux de 0,105 ou 0,21 L/ha avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Telles qu'énumérées pour CENTURION en plus des mauvaises herbes suivantes.

PURSUIT à un taux de 0,105 L/ha pour la suppression de la stellaire moyenne, l'ortie royale, l'amarante à racine rouge*, le tabouret des champs, le canola spontané (non tolérant à l'imazéthapyr), la moutarde des champs et la renouée liseron* au stade de 1 à 4 feuilles.

*Pour la suppression de faible infestation seulement. Pour de fortes infestations, utiliser le taux de 0,21 L/ha de PURSUIT.

PURSUIT à un taux de 0,21 L/ha pour la suppression des mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PURSUIT.

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE : Pour les directives, consulter la section de CENTURION et PURSUIT sur les mélanges en réservoir pour les pois de grande culture.

CENTURION ET MUSTER^{MD}

Canola : CENTURION peut être mélangé en réservoir avec MUSTER pour supprimer en une seule opération certaines mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées dans la culture du canola. Pulvériser avec un volume minimum de 100 litres par hectare à une pression de 275 kPa. Bien suivre les précautions, restrictions et recommandations quant à la période d'application que l'on retrouve sur l'étiquette de MUSTER.

Période d'application : Le canola peut être traité à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à l'apparition des boutons floraux. Pulvériser lorsque les graminées sont aux stades de 2 à 6 feuilles et lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont aux stades de cotylédon à 6 feuilles. Si les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées ne sont pas en même temps au stade recommandé pour le traitement, il faudrait alors effectuer deux pulvérisations séparées.

Taux d'application : CENTURION à un taux de 0,19 L/ha en mélange en réservoir avec MUSTER à un taux de 20 ou 30 g/ha et avec l'adjuvant AMIGO à un taux de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : MUSTER à un taux de 20 ou 30 g/ha : folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, avoine spontanée, blé spontané, ortie royale, moutarde des champs, renouée scabre, sagesse-des-chirurgiens (au stade plantule), tabouret des champs* et l'amarante à racine rouge.

**Répression du tabouret des champs au taux réduite. Appliquer au tabouret des champs au stade 1 à 4 feuilles.*

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Ajouter la quantité de MUSTER requise au réservoir. Continuer l'agitation.
4. Aussitôt que le MUSTER est en suspension, ajouter la quantité de **CENTURION** requise au réservoir. Continuer l'agitation.
5. Ajouter la quantité d'adjuvant AMIGO requise avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer l'agitation ou mettre en marche le système de dérivation.
7. Pour des remplissages répétés, préparer une bouillie de MUSTER et ajouter le volume d'eau nécessaire dans le réservoir du pulvérisateur avant l'ajout de **CENTURION** et AMIGO.
8. Après chaque interruption de la pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau. Bien vérifier l'intérieur du réservoir afin de vous assurer que l'agitation dans le pulvérisateur est suffisante pour mélanger à nouveau la bouillie de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange durant toute une nuit.
9. Immédiatement après l'emploi, consulter l'étiquette de MUSTER pour les directives concernant un nettoyage approprié du réservoir.

CENTURION ET LIBERTY^{MD} 150 SN - DANS LES PRAIRIES ET À L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

Canola : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate d'ammonium (par exemple sur les variétés ou les hybrides nommés LIBERTYLINK).

CENTURION peut être mélangé avec LIBERTY 150 SN pour la suppression de certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles dans les variétés tolérantes au glufosinate d'ammonium lors d'un traitement en une seule étape. Pour les applications terrestre, appliquer dans un volume minimum de 110 L/ha et à une pression de 275 kPa. Pour les épandages aériens, appliquer ce mélange en réservoir dans un volume de pulvérisation minimum de 55 L/ha et à une pression de 300 kPa.

Respecter toutes les précautions, limitations et recommandations quant à la période d'application retrouvées sur l'étiquette de LIBERTY 150 SN.

APPLICATIONS RECOMMANDÉES

Produits	Taux d'application/ha	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	Période d'application
CENTURION + LIBERTY 150 SN + L`adjuvant AMIGO	63 mL/ha + 2,67 ou 4,0 L/ha + 0,5 % v/v	Folle avoine, sétaine verte, orge spontanée, blé spontané, avoine spontanée en plus des autres graminées nuisibles et mauvaises herbes à feuilles larges énumérées sur l`étiquette de LIBERTY 150 SN à un taux de 2,67 à 4,0 L/ha.	Les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium peuvent être traitées à partir du stade cotylédon jusqu`au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l`avoine spontanée et la sétaine verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l`étiquette de LIBERTY 150 SN pour la période d`application sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges à un taux de 2,67 ou 4,0 L/ha.
CENTURION + LIBERTY 150 SN + L`adjuvant AMIGO	190 mL/ha + 3,33 ou 4,0 L/ha + 0,5 % v/v	Les espèces de mauvaises herbes énumérées sur les étiquettes de CENTURION et LIBERTY 150 SN plus Orge agréable, Brome du Japon germiné au printemps, Brome de toit germiné au printemps.	Les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium peuvent être traitées à partir du stade cotylédon jusqu`au début du stade de la montaison. Traiter lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance indiqué sur les étiquettes de CENTURION et LIBERTY 150 SN, quand l`orge agréable est au stade de 1 à 4 feuilles avec un maximum de 2 talles et les bromes du Japon et de toit germinés au printemps sont au stade 1 à 6 feuilles jusqu`à l`apparition de la 1 ^{er} talle.

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l`équipement de pulvérisation avec une solution d`eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l`eau propre. Mettre en marche le système d`agitation.
3. Ajouter la quantité d`adjuvant **AMIGO** requise dans le réservoir. Continuer d`agiter jusqu`à bien mélangé.
4. ARRÊTER l`agitation. Ajouter la quantité de LIBERTY 150 SN requise dans le réservoir. Mettre en marche le système d`agitation.
5. Ajouter la quantité de **CENTURION** requise avec le reste de la quantité d`eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer d`agiter ou mettre en marche le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
7. Après une interruption lors de la pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau. Bien vérifier l`intérieur du réservoir afin de vous assurer que l`agitation du pulvérisateur est suffisante pour mélanger à nouveau la bouillie de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange durant toute une nuit. Dans le cas de mélanges en réservoir contenant des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, une clarification apparaîtra si l`agitation n`est pas continue.
8. Si une pellicule d`huile commence à se former dans le réservoir, vider et nettoyer le réservoir avec une solution de détergent puissante.
9. Immédiatement après l`emploi, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l`équipement de pulvérisation avec une solution d`eau propre et de détergent.

CENTURION ET LIBERTY^{MD} 200 SN - DANS L'EST DU CANADA ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

Canola : Pour utilisation seulement sur les variétés de canola tolérantes au glufosinate d'ammonium (par exemple sur les variétés ou les hybrides nommés LIBERTYLINK).

CENTURION peut être mélangé avec LIBERTY 200 SN pour la suppression de certaines mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles dans les variétés tolérantes au glufosinate d'ammonium lors d'un traitement en une seule étape. Appliquer dans un volume minimum de 110 L/ha et à une pression de 275 kPa. Respecter toutes les précautions, limitations et recommandations quant à la période d'application retrouvées sur l'étiquette de LIBERTY 200 SN.

Période d'application : Les variétés de canola tolérantes au glufosinate ammonium peuvent être traitées à partir du stade cotylédon jusqu'au début du stade de la montaison. Traiter lorsque la folle avoine, le blé spontané, l'avoine spontanée et la sétaire verte sont au stade 1 à 5 feuilles. Consulter l'étiquette de LIBERTY 200 SN pour la période d'application à un taux de 2,0 ou 2,5 L/ha sur toutes les autres graminées et mauvaises herbes à feuilles larges.

Taux d'application : **CENTURION** à un taux de 63 mL/ha mélangé en réservoir avec LIBERTY 200 SN à un taux de 2,0 ou 2,5 L/ha avec l'adjuvant AMIGO à une concentration de 0,5 % v/v.

Mauvaises herbes supprimées : Folle avoine, sétaire verte, orge spontanée, blé spontané et avoine spontanée en plus des autres graminées nuisibles et mauvaises herbes à feuilles larges énumérées sur l'étiquette de LIBERTY 200 SN à un taux de 2,0 ou 2,5 L/ha.

DIRECTIVES QUANT À LA PRÉPARATION DU MÉLANGE

1. Bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau et de détergent.
2. Remplir la moitié du réservoir nettoyé avec de l'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Ajouter la quantité d'adjuvant **AMIGO** requise dans le réservoir. Continuer d'agiter jusqu'à bien mélangé.
4. **ARRÊTER** l'agitation. Ajouter la quantité de LIBERTY 200 SN requise dans le réservoir. Mettre en marche le système d'agitation.
5. Ajouter la quantité de **CENTURION** requise avec le reste de la quantité d'eau nécessaire pour remplir le réservoir.
6. Continuer d'agiter ou mettre en marche le système de dérivation et pulvériser immédiatement.
7. Après une interruption lors de la pulvérisation, bien agiter avant de pulvériser à nouveau. Bien vérifier l'intérieur du réservoir afin de vous assurer que l'agitation du pulvérisateur est suffisante pour mélanger à nouveau la bouillie de pulvérisation. Ne pas laisser reposer le mélange durant toute une nuit. Dans le cas de mélanges en réservoir contenant des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges, une clarification apparaîtra si l'agitation n'est pas continue.
8. Si une pellicule d'huile commence à se former dans le réservoir, vider et nettoyer le réservoir avec une solution de détergent puissante.
9. Immédiatement après l'emploi, bien nettoyer le pulvérisateur en rinçant tout l'équipement de pulvérisation avec une solution d'eau propre et de détergent.

USAGES LIMITÉS

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que BASF Canada Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, BASF Canada Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et (ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.				
CULTURE	Mauvaises herbes supprimées	Taux d'application du CENTURION	Taux d'application de l'adjuvant AMIGO	OBSERVATIONS
OIGNONS SECS, ÉCHALOTE, BULBE et AIL	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de CENTURION .	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée lorsque la culture est au stade de 1 à 4 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison avec de l'équipement terrestre. Respecter un DAAR de 45 jours. Application terrestre seulement.
OIGNON VERT	Mauvaises herbes retrouvées sur l'étiquette de CENTURION .	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée lorsque la culture est au stade de 2 à 3 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.
POIREAU	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de CENTURION .	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée au moins 2 semaines après transplantation lorsque la culture est bien établie et qu'elle a produit une nouvelle feuille complètement déployée. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.
FENUGREC	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de CENTURION .	Se reporter au tableau de mauvaises herbes/taux d'applications pour CENTURION + AMIGO sur cette étiquette.	Se reporter au tableau de mauvaises herbes/taux d'applications pour CENTURION + AMIGO sur cette étiquette.	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée lorsque le fenugrec est au stade de 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours pour les feuilles et graines. Application terrestre seulement.

<p>CORIANDRE, CARVI</p>	<p>Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION. Consulter le tableau de mauvaises herbes/taux d'application de cette étiquette.</p>	<p>0,19 à 0,38 L/ha</p> <p>Se reporter au tableau de mauvaises herbes/taux d'applications pour CENTURION + AMIGO sur cette étiquette.</p>	<p>0,5 à 1,0 % v/v</p> <p>Se reporter au tableau de mauvaises herbes/taux d'applications pour CENTURION + AMIGO sur cette étiquette.</p>	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Faire un maximum d'une application par année en post-levée avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L/ha. Respecter un DAAR de 30 jours pour les feuilles et 60 jours pour les graines. Application terrestre seulement.</p>
------------------------------------	--	--	---	--

CULTURE	Mauvaises herbes supprimées	Taux d'application du CENTURION	Taux d'application de l'adjuvant AMIGO	OBSERVATIONS
ÉPINARDS	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de CENTURION .	Se reporter au tableau de mauvaises herbes/taux d'applications pour CENTURION + AMIGO sur cette étiquette.	Se reporter au tableau de mauvaises herbes/taux d'applications pour CENTURION + AMIGO sur cette étiquette.	PÉRIODE D'APPLICATION : Faire un maximum de deux applications par année, en post-levée, avec un intervalle de 14 jours entre les applications et avec de l'équipement terrestre, lorsque les mauvaises herbes graminées sont au stade 2 à 6 feuilles. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.
PRAIRIE CARNATION	Mauvaises herbes annuelles retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau de mauvaises herbes/taux d'applications de cette étiquette.	0,19 L/ha	0,5 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L/ha. Ne pas récolter les Prairie Carnation traitées pour la consommation humaine. Application terrestre seulement.
SARRASIN	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau de mauvaises herbes/taux d'applications de cette étiquette.	0,19 L/ha	0,5 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année, avec de l'équipement terrestre ou aérienne. Appliquer dans un volume minimal de bouillie de pulvérisation de 100 L/ha pour une application terrestre. Appliquer dans un volume minimal de 28 à 55 L/ha pour une application aérienne. Augmenter jusqu'à 100 L/ha si les graminées ou la culture deviennent dense. Respecter un DAAR de 60 jours.
CERISE (DOUX ET ACIDE) (arbres établis)	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau de mauvaises herbes/taux d'applications de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION sur les cerisiers établis (doux et acide) et en post-levée des mauvaises herbes. Ne pas appliquer CENTURION directement au sommet des cerisiers. Orienter le jet à la base des arbres où les graminées poussent. Une application inappropriée de CENTURION risque d'endommager la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.

CULTURE	Mauvaises herbes supprimées	Taux d'application du CENTURION	Taux d'application de l'adjuvant AMIGO	OBSERVATIONS
BLEUEIS EN CORYMBE	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau de mauvaises herbes/taux d'applications de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année, en post-levée avec de l'équipement terrestre. Appliquer par un traitement en pleine surface, dirigé sur la base des plants de bleuets. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 14 jours. Application terrestre seulement.
CARTHAME	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau de mauvaises herbes/taux d'applications de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée lorsque le carthame est au stade de 6 à 8 feuilles. Faire un maximum d'une application par saison, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 70 jours. Application terrestre seulement.
CANNEBERGE	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau de mauvaises herbes/taux d'applications de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture. Ne pas appliquer entre le stade de la crosse et la pleine floraison. Faire un maximum d'une application par année, avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.
BETTERAVE POTAGÈRE, PANAIS, CAROTTE, RADIS, CÉLERI-RAVE, RUTABAGA	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau de mauvaises herbes/taux d'application de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture avec de l'équipement terrestre. Faire un maximum de deux applications par année. Si une seconde application est nécessaire, laisser au moins 14 jours entre la première et la seconde application. Ne pas appliquer plus de 0,38 L/ha (90 grammes m.a./ha) par culture par saison. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.

CULTURE	Mauvaises herbes supprimées	Taux d'application du CENTURION	Taux d'application de l'adjuvant AMIGO	OBSERVATIONS
ANEIH	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes, lorsque l'aneth est au stade de 3 à 5 feuilles. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 100 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours pour l'aneth feuilles et 40 jours pour les graines. Application terrestre seulement.
CIBOULETTE	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour CENTURION + AMIGO de cette étiquette.	0,5 à 1,0 % v/v Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux pour CENTURION + AMIGO de cette étiquette.	PÉRIODE D'APPLICATION : Faire un maximum d'une application par année en post-levée avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.
Angélique, mélisse, basilic , bourrache, pimprenelle, camomille, cataire, cerfeuil, sauge sclarée, balsamite, coriandre du Mexique (feuille), marrube, hysope, lavande, livèche, souci officinal, origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), capucine, persil séché, menthe pouliot, romarin, rue, sauge, sarriette (des jardins et des montagnes), laurier (laurier-sauce), tanaïsie, estragon, thym, thé des bois, aspérule odorante et absinthe	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 L/ha	0,5 % v/v	PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer par un traitement en pleine surface, dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.

CULTURE	Mauvaises herbes supprimées	Taux d'application du CENTURION	Taux d'application de l'adjuvant AMIGO	OBSERVATIONS
Anis (graine), nigelle, céleri (graine), coriandre du Mexique (graine), cumin, fenouil [fenouil et fenouil de Florence (graine)], baie de genévrier, livèche (graine) moutarde (graine), pavot (graine) et safran	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 L/ha	0,5 % v/v	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.</p> <p>Appliquer par un traitement en pleine surface, dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha.</p> <p>Respecter un DAAR de 60 jours. Application terrestre seulement.</p>
HOUBLON	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.</p> <p>Appliquer par un traitement en pleine surface, dirigé vers le sol. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha.</p> <p>Respecter un DAAR de 21 jours. Application terrestre seulement.</p>
CÉLERI, CHOU CHINOIS (NAPA)	Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION . Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.	0,19 à 0,38 L/ha	0,5 à 1,0 % v/v	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre.</p> <p>Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha.</p> <p>Respecter un DAAR de 30 jours. Application terrestre seulement.</p>

CULTURE	Mauvaises herbes supprimées	Taux d'application du CENTURION	Taux d'application de l'adjuvant AMIGO	OBSERVATIONS
<p>Édamame et Légumineuses à gousse comestible (sous-groupe de culture 6A) : Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot d'Espagne, le haricot vert et le haricot jaune); Dolique (<i>Vigna</i> spp., y compris le dolique asperge et le haricot papillon); Pois sabre (<i>Canavalia ensiformis</i>); Pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le pois mange-tout et le pois sugar snap); Pois cajan (<i>Cajanus cajan</i>); Soja (graines immatures) (<i>Glycine max</i>); Pois sabre (<i>Canavalia gladiata</i>).</p> <p>Légumineuses vertes à écosser (sous-groupe de culture 6B) : Haricot (<i>Phaseolus</i> spp., y compris le haricot de Lima); Dolique à œil noir (<i>Vigna</i> spp.); Gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>); Pois (<i>Pisum</i> spp., y compris le petit pois anglais, le petit pois de jardin et le petit pois vert); Pois cajan (<i>Cajanus cajan</i>).</p>	<p>Graminées retrouvées sur l'étiquette de CENTURION.</p> <p>Consulter le tableau des mauvaises herbes/taux de cette étiquette.</p>	<p>0,19 L/ha</p>	<p>0,5 % v/v</p>	<p>PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer CENTURION en post-levée des mauvaises herbes et de la culture. Faire un maximum d'une application par année avec de l'équipement terrestre. Appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 110 L d'eau/ha. Respecter un DAAR de 21 jours. Application terrestre seulement..</p>

DIRECTIVES QUANT À L'APPLICATION

APPLICATION TERRESTRE

Volume d'eau et pression de pulvérisation

Pour une application terrestre, utiliser un pulvérisateur muni de buses à jet plat. Pour obtenir une couverture de pulvérisation optimale, utiliser des buses qui projettent à 45 degrés.

L'usage de buses de type jet miroir ou jet conique creux n'est pas recommandé à cause d'un recouvrement inégal et inadéquat. Une bonne pulvérisation uniforme sur toute la surface foliaire des mauvaises herbes visées est nécessaire afin d'obtenir une suppression optimale des mauvaises herbes.

Bien nettoyer tous les filtres afin de prévenir l'obstruction des buses, surtout lorsque les volumes d'eau sont de 55 à 110 L/ha.

Pour les applications terrestres, utiliser des volumes d'eau variant de 55 à 225 L/ha et une pression minimale de 275 kPa. Pour les pulvérisations effectuées lors d'infestations importantes de mauvaises herbes ou sur une culture dont le recouvrement est dense, utiliser un volume minimum de 110 litres d'eau à l'hectare à une pression de 275 à 425 kPa. En toute circonstance, vous assurer que le taux d'application d'AMIGO recommandé sur l'étiquette de **CENTURION** est maintenu.

Pour les graines vertes ou sèches de légumineuses (sauf le soja) et edamame, un volume de pulvérisation minimum de 110 L d'eau/ha est recommandé.

L'ÉPANDAGE AÉRIEN

- Appliquer **CENTURION** seul ou dans des mélanges en cuve (SEULEMENT avec les produits d'association recommandés homologués pour l'épandage aérien), dans au moins 28 L d'eau/ha à une pression minimale de 300 kPa.
- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette au complet et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées qui sont indiquées sur l'étiquette.
- Lors d'une application aérienne de **CENTURION**, s'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'épandage aérien

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 Pour obtenir des conseils techniques contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.
- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

- Ne pas appliquer sur un terrain présentant un risque de ruissellement de surface jusqu'à des systèmes aquatiques.
- Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.
- Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive.
- Ne pas appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application.
- Ne pas pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la classification moyenne de la American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

Mises en garde propres au produit

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toutes questions, appeler le fabricant au 1-888-283-6847. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes de taille moyenne selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à au plus 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes de taille moyenne selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences en bout d'ailes, les buses **NE DOIVENT PAS** être distribuées sur plus de 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons de pulvérisation

Une zone tampon de pulvérisation **N'EST PAS** requise pour les traitements localisés appliqués à l'aide d'un équipement manuel.

Les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous doivent séparer le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, étangs, fondrières des Prairies, boursiers, ruisseaux, marais, milieux humides et réservoirs).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :		
			habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats terrestres
			moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Semis de luzerne, bleuet en corymbe, cerise (douce et acide), canneberge, coriandre, aneth, fenugrec, oignon sec, bulbe d'échalote, poireau, oignon vert, carvi commun, ciboulette, carthame, canola, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), carottes, pois des champs, houblon, lentilles, moutarde orientale (brune) (de type condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, <i>Brassica carinata</i> , pomme de terre, betterave rouge, panais, radis, rutabaga, soja, tournesol, céleri, chou Chinois (Napa), céleri-rave		1	1	2
	Épinard, edamame, légumineuses à gousse Comestible (sous-groupe de culture 6A), légumineuses vertes à écosser (sous-groupe de culture 6B), Haricot (<i>Lupinus</i> spp.), (<i>Phaseolus</i> spp.), (<i>Vigna</i> spp.), gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>), pois chiche (<i>Cicer arietinum</i>), guar (<i>Cyamopsis tetragonoloba</i>), dolique d'Égypte (<i>Lablab purpureus</i>), œillets des Prairies, certaines fines herbes et les épices (sauf la ciboulette, l'aneth et la coriandre)		1	1	1
Pulvérisation aérienne	Canola, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), pois des champs, lentilles, pommes de terre, moutarde orientale (brune) (de type condimentaire ou oléagineux), moutarde jaune, soja, tournesol, <i>Brassica carinata</i>	Voilure fixe	10	1	60
		Voilure tournante	10	1	50
	Haricot (<i>Lupinus</i> spp.), (<i>Phaseolus</i> spp.), (<i>Vigna</i> spp.), gourgane (fève des marais) (<i>Vicia faba</i>), pois chiche (<i>Cicer arietinum</i>), guar (<i>Cyamopsis tetragonoloba</i>), dolique d'Égypte (<i>Lablab purpureus</i>), sarrasin	Voilure fixe	4	1	30
		Voilure tournante	1	1	30

Dans le cas des mélanges en cuve, consulter les étiquettes des autres produits entrant dans la composition du mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (la plus restrictive) parmi tous les produits du mélange en cuve. Appliquer selon la catégorie de gouttelettes de pulvérisation la plus grossière (ASAE) parmi celles indiquées sur les étiquettes des produits du mélange en cuve.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Cerises (douces et acides)

L'utilisation des méthodes de pulvérisation ou de l'équipement suivants NE requiert PAS une zone tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé, *pulvérisateur intercalaire à écrans protecteurs, pulvérisateur surbaissé avec rampe dotée de capots ou pulvérisateur surbaissé avec écrans protecteurs, qui assure que la dérive n'entre pas en contact avec les fruits ou les feuilles des cerisiers.*

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Utiliser seulement sur les cultures énumérées sur l'étiquette.
2. Un bon travail du sol est requis avant le semis dans un champ où l'on a cultivé des plantes fourragères ou du gazon l'année précédente.
3. Prendre les précautions nécessaires afin d'éviter que les bandes de pulvérisation ne se chevauchent.
4. L'efficacité du traitement est réduite si une pluie survient moins de 1 heure après l'application.
5. Ne pas mélanger ou appliquer l'herbicide de post-levée **CENTURION** concentré émulsifiable avec tout autre additif, pesticide ou engrais sauf si on le recommande spécifiquement sur l'étiquette.
6. Attendre 4 jours entre le traitement avec le **CENTURION** et l'application de tout autre produit agrochimique qui n'est pas recommandé sur l'étiquette pour des mélanges en réservoir.
7. Ne pas appliquer plus de 0,38 L/ha (90 g m.a./ha) par saison.
8. Après une application de **CENTURION**, il ne faut pas faire paître les animaux ni les nourrir avec du fourrage vert avant que l'intervalle de temps approprié, comme spécifié dans le tableau des recommandations sur les cultures, ne soit respecté. Ne pas faucher comme fourrage les récoltes traitées avant que l'intervalle de temps approprié comme spécifié dans le tableau des recommandations sur les cultures ne soit respecté.
9. **CENTURION** peut être appliqué par l'application aérienne dans les cultures spécifiées sur cette étiquette.
10. **NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que **CENTURION**, herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **CENTURION** et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **CENTURION** ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 ou au www.agsolutions.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

LIBERTY est une marque déposée de BASF SE et PURSUIT est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V., tous utilisés sous licence par BASF Canada Inc.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.